

BULLETIN D'INSCRIPTION
AU VOYAGE MUSICAL EN ANGLETERRE - DU 28 JUIN AU 2 JUILLET 2020

À retourner paraphé et signé, accompagné du règlement
et d'une copie de votre carte d'identité/passeport en cours de validité, par courrier à :
Académie Bach - 1, rue Le Barrois – BP26 – 76880 Arques-la-Bataille

Merci de remplir un bulletin d'inscription par personne

Mme M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Mobile :

E-mail :

HÉBERGEMENT CHOISI

- Chambre double, grand lit
 Chambre double*, lits jumeaux
 Chambre individuelle
- } Je souhaite partager ma chambre avec :

**Les personnes voyageant seules et désirant une chambre double, acceptent de la partager avec tout autre voyageur.*

MONTANT À RÉGLER

Prix du voyage : <input type="checkbox"/> 1295 € - tarif par personne en chambre double <input type="checkbox"/> 1685 € - tarif par personne en chambre individuelle <input type="checkbox"/> 51 € - supplément par personne assurance annulation chambre double (option) <input type="checkbox"/> 66 € - supplément par personne assurance annulation chambre individuelle (option) TOTAL :€

- Je règle en une fois € par chèque libellé à l'ordre de l'Académie Bach
 Je règle en une fois € par carte bancaire au bureau de l'Académie Bach ou par téléphone
 Je règle en une fois € par virement sur le compte de l'Académie Bach
IBAN : FR76 1142 5009 0008 0034 5676 153
BIC : CEPFRPP142
- Je règle en deux fois €, je joins deux chèques libellés à l'ordre de l'Académie Bach
1^{er} chèque (700 €) encaissé à l'inscription
2^{ème} chèque (..... €) encaissé le 27 mars 2020

ADHÉSION ET COTISATION POUR 2020 (OBLIGATOIRE)

- J'ai déjà réglé ma cotisation pour 2020
 Je règle ma cotisation pour 2020 : adhésion individuelle : 15 € (cf bulletin d'adhésion en page 4)
 Par chèque séparé
 Sur le site internet de l'Académie Bach

REPAS

J'ai un régime spécifique (végétarisme, allergie, maladie,...) :

Paraphe
1/3

INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont prises, dans la limite des places disponibles, par ordre d'arrivée, à réception du présent bulletin d'inscription et du règlement.

Possibilité de paiement en deux fois.

La confirmation de votre participation au voyage vous sera envoyée par courrier électronique.

TARIFS

Tarif par personne :

1295 € en chambre double / 1685 € en chambre simple.

Ce prix comprend : la traversée en ferry aller-retour Dieppe/Newhaven (DFDS Seaways), l'autocar privé, l'hébergement (4 nuitées au Gonville Hotel****), 4 repas, les 5 concerts, les conférences et rencontres, les entrées des églises visitées prévues dans le programme, la visite guidée des deux *colleges* de Cambridge.

Ce prix ne comprend pas : l'adhésion à l'Académie Bach, les repas libres, les boissons, les extras et dépenses d'ordre personnel, l'assurance annulation (51 € pour une chambre double, 66 € pour une chambre individuelle), les entrées des *colleges* de Cambridge (à régler sur place).

DOCUMENT OBLIGATOIRE

Une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité.

TRANSPORTS

La traversée entre Dieppe et Newhaven s'effectuera en ferry (DFDS Seaways).

Les transports en autocar seront assurés par la compagnie des Cars Autin d'Arques-la-Bataille.

HEBERGEMENT

Les quatre nuitées se feront dans le même hôtel : il s'agit du Gonville Hotel**** situé à Cambridge. Compte tenu de la très grande hétérogénéité des établissements hôteliers en Angleterre, nous avons fait le choix d'un hôtel de très bonne réputation, afin de vous assurer la meilleure qualité de séjour possible.

ASSURANCES

Afin de couvrir ce voyage, l'Académie Bach souscrit une assurance de responsabilité civile auprès de la MAIF, 129 boulevard de l'Europe, 76100 Rouen, police n°3157565T.

Afin de bénéficier d'une couverture maladie lors de votre séjour, nous vous conseillons de vous rapprocher de votre CPAM afin d'obtenir votre carte européenne d'assurance maladie (CEAM).

En option, l'Académie Bach vous propose de souscrire une assurance annulation auprès de la MAIF. Elle permet à l'adhérent de prétendre à un remboursement de son voyage ou des sommes non remboursées par l'Académie Bach lors de l'annulation, en cas de décès d'un proche, de maladie médicalement constatée ou de licenciement économique.

Les conditions sont consultables et téléchargeables sur le site internet du voyage.

Pour les autres cas, il y a lieu de souscrire une assurance personnelle, en particulier pour les vols, pertes, détériorations des bagages ou objets personnels. En aucun cas, l'Académie Bach ne pourra être tenue responsable des vols ou pertes d'argent, d'effets ou objets personnels et ne pourra se substituer à la responsabilité de l'adhérent.

Paraphe

2/3

ANNULATION

Du fait de l'Académie Bach : dans le cas où l'Académie Bach se trouverait obligée d'annuler le voyage, pour toute raison qu'elle estimerait incontournable, en particulier du fait d'un nombre insuffisant d'inscrits, les voyageurs bénéficieront du remboursement intégral des sommes versées, à l'exception toutefois de l'adhésion à l'association qui n'est pas juridiquement annulable, et de l'assurance annulation.

Du fait du voyageur : si l'adhérent annule son inscription, les montants remboursés sur les sommes versées, à l'exception de l'adhésion et de l'assurance annulation, seront les suivants :

Avant le 6 mars : remboursement de 80 %

Du 7 mars au 7 mai : remboursement de 50 %

Du 8 mai au 5 juin : remboursement de 25 %

Après le 5 juin : aucun remboursement

Si le voyageur a souscrit l'assurance annulation de la Maif et que la cause de l'annulation est couverte par cette dernière, les sommes retenues par l'Académie Bach pourront être remboursées au voyageur.

CESSION DE CONTRAT

Si vous ne pouvez partir, vous pouvez vous faire remplacer par une personne de votre choix, sous réserve qu'elle reprenne les termes et conditions de votre contrat et soit ou devienne adhérente de l'association à titre personnel. Vous devrez avertir l'Académie Bach au plus tard 15 jours avant le début du voyage par e-mail en indiquant précisément le nom, prénom et adresse et contact (mail ou téléphone) du participant.

NB : Si vous avez souscrit l'assurance annulation, celle-ci n'est pas transférable à la personne qui vous remplacera.

CONTACT

Académie Bach

E-mail : voyage@academie-bach.fr

Téléphone : 02 35 04 21 03

Courrier : Académie Bach – Le Presbytère – 1, rue Le Barrois – BP26 – 76880 Arques la Bataille

www.academie-bach.fr

J'ai bien noté et accepte sans réserve les conditions de ce voyage fixées, notamment en cas d'annulation de ma part.

Date et signature

Académie Bach – Adhésion 2020

Bulletin à retourner, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'Académie Bach
à Académie Bach - 1, rue Le Barrois – BP 26 - 76880 Arques-la-Bataille.

Possibilité d'adhérer et de faire un don directement sur le site de l'Académie Bach :
www.academie-bach.fr

J'adhère à l'Académie Bach pour l'année 2020 : 15 €

Je complète mon adhésion par un don :

30 € (soit 10,20 € après déduction fiscale)

50 € (soit 17 € après déduction fiscale)

100 € (soit 34 € après déduction fiscale)

150 € (soit 51 € après déduction fiscale)

À ma convenance : €

*Dons ouvrant droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant versé
dans la limite de 20 % du revenu imposable. Un reçu fiscal vous sera délivré.*

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone :

Adresse électronique :

Date :/...../.....

Signature :